



République de Madagascar - Communauté européenne

Document de stratégie pays  
et  
programme indicatif national  
pour la période 2014 - 2020

Le gouvernement de la République de Madagascar et la Commission européenne conviennent de ce qui suit : [www.madagascar.org](http://www.madagascar.org)



Décidément, plus le temps passe, plus il est avéré et prouvé que la IVème république malgache, dirigée par Hery Rajaonarimampianina, est devenue, dans ses actions, une république bananière. C'est quoi? « *République bananière* » est une expression inventée par l'écrivain américain William Sydney Porter alias O. Henry (1862-1910). Il s'agit d'un « **Etat peu développé dont l'économie repose sur des richesses gérées par un pouvoir autoritaire et corrompu soumis à des intérêts étrangers** »

Ben, si ce n'est pas cette IVème république HVM (Hery sy Voahangy Mivady), Dieu que cette définition y ressemble. Non?



**Antonio Sanchez-Benito, ambassadeur de l'UE à Madagascar et Gervais**

## **Rakotoarimanana, ministre des Finances et du Budget**

Pour illustrer cette assertion, la question du 11ème FED. Ce qui devrait n'être qu'une simple formalité, va devenir une occasion de dépenser les deniers publics, l'argent du peuple malgache (« *Volam-bahoaka* »), rien que pour le plaisir de dire à ce dernier : « *Vous voyez, les vazaha nous font confiance, ils nous ont donné de l'argent* »

. Et avec photos et séquences vidéo dignes d'un théâtre à la Molière, la vie étant un grand théâtre. C'est ce qui s'appelle se leurrer et leurrer son monde.

**Ainsi, dans quelques jours, une délégation « *présidentielle* », forte de 14 membres, s'envolera pour Londres et Bruxelles où sera signé un document portant sur l'octroi de 518 millions d'euros . Coût du déplacement: 774 millions d'ariary!**



Cette cérémonie entre dans le cadre du 11ème Fonds européen de développement. De quoi s'agit-il? En fait, quel qu'ait été le candidat président élu en 2013, le processus est immuable. Seuls les montants changent. Concernant Hery Rajaonarimampianina, cela donne ce qui suit :

*« Constatant le retour à l'ordre constitutionnel après la mise en place du Parlement et du gouvernement, par sa décision du 19 mai 2014, le Conseil de l'UE a décidé d'abroger la décision qu'il avait prise au titre de l'article 96 de l'accord de Cotonou, qui était en vigueur depuis 2010, entraînant ainsi la normalisation des relations et la reprise complète de la coopération au développement de l'UE avec ce pays.*

Le montant indicatif initial pour Madagascar de l'enveloppe A du 11ème FED pour la période 2014-2020 est de **518 millions d'euros de dons** (et non de prêts). Cette programmation devra se baser sur un document de stratégie et sur un Programme Indicatif National (PIN)

»

.

**Qu'est-ce qu'un État de droit ?**

En premier lieu, l'État de droit se caractérise par le respect sans faille de sa Constitution Républicaine, gouvernail du navire France.

Définition française : L'État de droit est un système institutionnel dans lequel la « puissance publique » est soumise au droit. Système fondé sur le principe essentiel du respect de la loi – ou primauté du droit – chacun étant soumis au même droit, que ce soit l'individu, citoyen ou bien la puissance publique (gouvernement, ses élus et fonctionnaires etc.). Dans un État de droit, il est légitime pour un citoyen de contester ou mettre en cause, les actions de l'État ou d'un dirigeant politique et autres, s'il les considère comme illégales au regard de la loi ou des prescriptions constitutionnelles.

L'État – puissance publique – est un appareil au service de la Nation qui, elle, représente la seule entité juridique. La Nation est constituée du peuple souverain dans lequel chaque citoyen exerce ses droits politiques. Il n'existe pas de différences de condition, modestie ou humilité, privilège par la naissance, par la fortune, par l'éducation, la culture ou une prétendue domination hiérarchique. Et elle politique... chacun forme le « peuple souverain ». Le citoyen s'en tient à sa place, sans dans l'imagination de ses conceptions.

Pour le dire autrement, l'État, dans ses différents services, n'est qu'un instrument de gestion et non un outil d'oppression entre les mains d'un « pouvoir » qui aurait tous les droits. Le principe d'autorité ne peut reposer que sur la primauté du droit public confié au « pouvoir judiciaire », totalement indépendant et sous contrôle citoyen.

N'en déplaise aux gourous - de l'idéologie dominante - qui s'arrogent le droit de faire des lois pour servir des avantages ou des privilèges particuliers de leur caste.

L'État de droit, c'est l'intérêt du peuple et donc de chaque citoyen – le contraire d'un sujet – dans le strict respect des valeurs et principes édictés dans sa Constitution Républicaine.

Dans ces temps de misère... il est difficile de soutenir que nous soyons encore dans un État de droit. N'est-ce pas Madame le ministre de la Justice !

Qu'on se le dise ! Un citoyen d'en bas.

## L'Etat de droit en France, modèle des pays francophones

Dans l'euphorie d'avoir ces dons, le régime Hvm/Rajaonarimampianina semble occulter le fait que la dimension politique de l'Accord de Cotonou prévoit un dialogue politique entre les parties. **Ce dialogue porte, entre autres, sur les questions de droits de l'homme, les principes démocratiques et l'Etat de droit**. Je ne sais pas jusqu'à quel point l'UE sera complice de ce régime *« marquant le retour à l'ordre constitutionnel »*

»

mais, dans la réalité, l'Etat de droit n'existe pas (ils sont encore en train de le mettre en place...); les droits de l'homme et les principes démocratiques sont foulés comme un zébu foule de la terre glaise. Et, déjà, ces dépenses folles pour une simple signature formelle, prouvent que la bonne gouvernance est inconnue dans cette république bananière.

**Just'in - Hôtel Pullman Paris Montparnasse**

19 Rue du Commandant Drieh Mouchotte, Paris, France 75014 Paris

Prix moyen 42 € | Français | Traditionnel | Mariages | ...



**Demain, 6 novembre 2015, Hery Rajaonarimampianina aura 57 ans. Bon anniversaire, *Mister President!***

**A titre informatif, l'ancien président Dider Ratsiraka a eu 79 ans le 4 novembre.**

***Happy Birthday, too,***

**Deba (son surnom)!**

Comme il s'agit de dons, ils feront ce qu'ils voudront avec ces futurs millions d'euros du 11ème FED, en inventant n'importe quoi. L'argent dépensé, il sera trop tard et on reviendra à la case départ, avec des arguments de « *50 ans de je-ne-sais-quoi; c'est la faute aux 5 années de crise* -dont il a été l'inamovible Grand Argentier-», etc. En tout cas, les regrets ne viennent qu'après. Et les Malgaches deviendront plus pauvres, tandis que leurs dirigeants deviendront extrêmement riches (gagnant, au moins, 190 dollars par jour), grâce au suffrage universel, à l'Accord de Cotonou et à l'UE (entre autres).

Pour vous démontrer l'inutilité de cette pléthore de membres de la délégation « *présidentielle*» pour Londres et Bruxelles,

**ci-après l'exemple du document-type qui vaut donc 774 millions d'ariary**

. Il suffira tout simplement de remplir les blancs. IVeme république bananière de Madagascar?

Ah çà oui!



## République de Madagascar - Communauté européenne

### Document de stratégie pays et programme indicatif national pour la période 2014 - 2020

Le gouvernement de la République de Madagascar et la Commission européenne conviennent de ce qui suit :

- (1) Le gouvernement de la République de Madagascar représenté par M. \_\_\_\_\_ et la Commission européenne \_\_\_\_\_ (appelés ci-après les "parties"), se sont rencontrés à Madagascar, de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ en vue de déterminer les orientations générales de la coopération pour la période 2014-2020. Ces entretiens ont permis d'établir le document de stratégie pays et un programme indicatif de l'aide communautaire en faveur de la République de Madagascar, conformément aux dispositions des articles 2 et 4 de l'annexe IV de l'accord de partenariat ACP-CE, signé à Cotonou le 23 juin 2000 et à l'accord révisé signé à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_. Ces entretiens clôturent le processus de programmation à Madagascar. Le document de stratégie pays et le programme indicatif sont joints en annexe au présent document.
- (2) En ce qui concerne les ressources financières programmables indicatives que la Communauté envisage de mettre à la disposition de la République de Madagascar pour la période 2014-2020, un montant de 518 millions d'euros est prévu pour l'enveloppe visée à l'article 3.2 (a) de l'annexe IV de l'accord de partenariat ACP-CE (enveloppe A) et un montant de \_\_\_\_\_ millions d'euros est prévu pour l'enveloppe visée à l'article 3.2 (b) (enveloppe B). Ces enveloppes ne constituent pas des droits et peuvent être revues par la Communauté européenne après clôture des revues à mi-parcours et en fin de parcours, conformément à l'article 5.7 de l'annexe IV de l'accord de partenariat ACP-CE.
- (3) L'enveloppe A est destinée au soutien macroéconomique, aux politiques sectorielles, aux programmes et projets en appui aux domaines de concentration ou non de l'assistance communautaire. Le programme indicatif de la partie 2 concerne les ressources de l'enveloppe A. Il tient également compte des financements dont la République de Madagascar bénéficie ou pourrait bénéficier dans le cadre d'autres ressources communautaires. Il ne préjuge pas les décisions de financement de la Commission.
- (4) L'enveloppe B est destinée à couvrir des besoins imprévus, tels que l'aide d'urgence lorsqu'une telle aide ne peut être financée par le budget de l'UE, des contributions à des initiatives d'allègement de la dette convenues au niveau international ainsi qu'un soutien destiné à atténuer les effets néfastes de l'instabilité des recettes d'exportation. L'enveloppe B sera mobilisée selon des mécanismes et procédures spécifiques et, de ce fait, ne fait pas encore partie intégrante du programme indicatif.
- (5) Les ressources peuvent être engagées dans le cadre du présent document de stratégie pays et du programme indicatif dès l'entrée en vigueur du cadre financier pluriannuel du 11e FED pour la période 2014-2020 de l'accord de partenariat ACP-CE révisé, mais pas avant le \_\_\_\_\_. Les décisions de financement concernant les projets et les programmes peuvent être prises par la Commission européenne à la demande du gouvernement de la République de Madagascar dans les limites des enveloppes A et B citées dans le présent document. Des décisions de financement peuvent également être prises sur base de l'article 15.4 conjointement avec l'article 4.1.d de l'annexe IV de l'accord de partenariat ACP-CE pour l'appui aux acteurs non-Etatiques ou sur base de l'article 7.6 de l'accord de partenariat ACP-CE pour l'aide humanitaire et d'urgence financée à partir des enveloppes B. Les décisions de financement seront prises et mises en œuvre conformément aux règles et procédures prévues dans les Règlements du Conseil CE sur la mise en œuvre du 11e FED et sur le règlement financier applicable au 11e FED et dans l'annexe IV de l'accord de partenariat ACP-CE.
- (6) La Banque européenne d'investissement peut contribuer à la mise en œuvre du présent document de stratégie pays par des opérations financées sur la facilité d'investissement et/ou sur ses ressources propres, conformément aux paragraphes 2.c et 3 de l'annexe Ib à l'accord de partenariat ACP-CE portant sur le cadre financier pluriannuel du 11e FED pour la période 2014-2020.
- (7) Conformément à l'article 5 de l'annexe IV de l'accord de partenariat ACP-CE, l'ordonnement national et le chef de délégation procéderont chaque année à une revue opérationnelle du programme indicatif ainsi qu'à une revue à mi-parcours et en fin de parcours du document de stratégie pays et du programme indicatif, en tenant compte des besoins actualisés et des performances. La revue à mi-parcours sera effectuée en 2010 et la revue en fin de parcours, en 2012. A la suite de chacune de ces deux revues, la Communauté peut revoir la dotation en tenant compte des besoins actualisés et des performances. Sans préjudice de l'article 5.7 de l'annexe IV concernant les revues, les enveloppes peuvent être augmentées conformément à l'article 3.5 de l'annexe IV pour répondre à des besoins extraordinaires ou des résultats exceptionnels.
- (8) L'accord des deux parties sur le présent document de stratégie pays et le programme indicatif national, sous réserve de la ratification et de l'entrée en vigueur de l'accord de partenariat ACP-CE révisé et du cadre financier pluriannuel du 11e FED pour la période 2014-2020, sera considéré comme définitivement acquis dans un délai de \_\_\_\_\_ à compter de la date de signature, sauf communication contraire de l'une ou de l'autre partie effectuée avant ce terme.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Pour le gouvernement de la République de Madagascar

Pour la Commission Européenne

## **Dossier de Jeannot Ramambazafy – 5 novembre 2015**



# Voyage présidentiel à Londres et Bruxelles – 774 millions d'ariary pour signer des dons !

*Dans moins de 10 jours, une délégation présidentielle composée de 14 membres s'envolera pour Londres et Bruxelles. Et ce, pour signer un document portant sur l'octroi de 518 millions d'euros de dons entrant dans le cadre du 11<sup>ème</sup> Fed pour la période de 2014 – 2020. Coût du déplacement : 774 millions d'ariary ou 3,8 milliards de fmg !*

Puisqu'il s'agit de don – et non de prêt – et que cette programmation devra se baser sur un document de stratégie et sur un programme indicatif national (Pin), beaucoup estiment qu'on aurait bien pu signer l'accord dans le pays même. C'est tout à fait justifié puisque Madagascar figure parmi les 5 pays les plus pauvres de la planète et s'offrir de telle balade pour juste parapher quelques pages et apposer une signature, coûte trop cher aux contribuables. D'ailleurs, ce sont les institutions européennes qui l'ont préparé sur la base d'autres programmes pluriannuels élaborés et seuls, trois secteurs prioritaires feront l'objet d'intervention. Cet exercice de programmation a été officiellement lancé lors de la mission du Commissaire au développement, Andris Piebalgs en juin 2014, et s'est fait en coordination étroite avec les autorités, la société civile, les acteurs économiques, et bien sûr les 28 Etats membres de l'Union européenne ainsi que les autres partenaires techniques et financiers (Ptf). Puis au mois d'avril dernier, un atelier d'échanges sur la version provisoire du Programme indicatif national 11<sup>ème</sup> Fed s'est déroulé à l'Hôtel Carlton. En un mot, ce sont la commission et le Service européen pour l'action extérieure (Seae) qui décident de tout et les Malgaches ne pouvaient qu'émettre des souhaits et desideratas.

## **Emplettes**

Et puisqu'au moins à deux reprises, la délégation de l'Union européenne était arrivée dans nos murs et que la partie malgache peut aussi évoquer un cas de force majeure – la pauvreté extrême de la population –, il est ainsi normal que la cérémonie de signatures se déroule dans le pays bénéficiaire de la donation. Cela évitera la dépense inutile d'une faramineuse somme de 774 millions d'ariary qui pourrait nourrir les victimes de la faim et de la malnutrition du sud de la Grande île, et ce, jusqu'à la fin de l'année, tout en permettant, en même temps, d'envoyer de la pluie artificielle pour cette région durement touchée par la sécheresse. A coup sûr, les habitants de la Capitale et des autres régions de Madagascar n'en seraient pas jaloux de cette bonne initiative et préféreraient rester dans le noir – à cause du délestage ou de la panne technique –, tellement, ils y sont habitués depuis 22 mois maintenant. Certes, la tentation de faire des emplettes est grande, à la veille des festivités de la Nativité et de fin d'année, mais reporter le shopping pour d'autres occasions bénies par le peuple malgache serait faire preuve d'... amour pour sa Patrie. Le plus excellent exemple serait lorsque le président de la République aurait décidé d'aller revendiquer les îles éparses aux autorités françaises, et dans ce cas, on peut être sûr que les prix affichés dans les magasins parisiens vont connaître un sérieux coup de massue ! Et dans ce cas, Hery Rajaonarimampianina peut faire d'une pierre plusieurs coups : avoir fait de bons achats – ce qui plairait sûrement à certaines personnes de son entourage –, puis être accueilli comme un héros – tel ce fut le cas avec un certain Didier Ratsiraka en 1973 – et qui sait, le régime peut remplir aisément le stade

de Mahamasina le 26 juin prochain, et cela, sans faire appel à de pauvres élèves des collèges et lycées des environs de la Capitale. Bref, comme on dit, c'est tout bénéf !

**J.L.R**